

Economie d'énergie : sélectionné par l'Etat, le programme ECLER du Cemafruid promet 141 millions de litres de carburants économisés dans la logistique du froid

Un programme d'économie d'énergie **ECLER** porté par le Cemafruid en partenariat avec Hydroparts France, a été sélectionné par le Ministère en charge de l'écologie. Il consiste à la formation et à la sensibilisation aux bonnes pratiques des conducteurs de transport frigorifique ainsi qu'au déploiement à grande échelle de l'innovation digitale dans le secteur de la logistique et des unités frigorifiques connectées.

Le programme Ecler porté par le Cemafruid a été retenu

La France, dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, a pris des engagements forts en matière d'économies d'énergie avec un objectif pour réduire ses émissions de CO₂ : faire baisser de 17 % la consommation d'énergies de la France d'ici à 2030, et de 40 % celle d'énergies fossiles sur la même période. Pour y parvenir, François de Rugy, Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a sélectionné 34 nouveaux programmes d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) (*voir par ailleurs), pour un montant d'investissement total de près de 239 millions d'euros sur la période 2018-2020. L'arrêté validant le programme **ECLER** a été signé le 1^{er} mars 2019 et est paru au Journal Officiel le 10 mars (lien [JO 10/3/2019](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arr/2019/3/10/1912701JJO/JJO)).



Le programme **ECLER** (Economie Circulaire et Logistique Ecologique et Responsable), piloté par le Cemafruid a été retenu pour créer plus d'efficacité énergétique dans le secteur du transport. Il est issu de la fusion du programme FROIF proposé par le Cemafruid et du programme **ECLER** par Hydroparts France.

Parce que le transport est avant tout un métier d'hommes, le programme repose sur la formation de 10 000 conducteurs de véhicules frigorifiques aux bonnes pratiques d'utilisation du froid, au marquage des 135 000



Économie Circulaire,
Logistique Écologique et Responsable

Communiqué de presse

camions de transport sous température dirigée français qui arboreront les gestes clés de la logistique écologique et responsable afin de donner aux conducteurs des arguments pour convaincre les chargeurs et réceptionnaires du bienfondé des bonnes pratiques et enfin à la connexion de 10 000 camions frigorifiques pour optimiser leur gestion et réduire leur consommation. Ce programme met également en œuvre une plateforme digitale innovante qui permettra de générer de l'information intelligente déclenchant les optimisations et économies d'énergie propres à l'écosystème des transports sous température dirigée.

Pour le programme **ECLER**, ils s'appuieront notamment sur :



Cemafruid Formation pour la formation et l'accompagnement des Hommes aux bonnes pratiques du transport sous température dirigée et la diffusion de l'information

visible.digital pour croiser et rendre intelligentes les données digitales des hommes, moyens et systèmes d'information des acteurs de la chaîne logistique sous température dirigée afin de générer des économies d'énergie

Optimiser les moyens du transport frigorifique pour garantir des économies d'énergie

Ces actions à destination des acteurs de la chaîne logistique du froid, l'un des secteurs les plus énergivores, ont pour objectif l'optimisation des moyens liés aux transports sous température dirigée qui se traduira par des économies d'énergie directes et massives estimées à près de 141 millions de litres de gasoil et à 1,55 TWhc (TeraWatt.heure cumulés) à échéance du 31 décembre 2020. Elle doit également ouvrir la porte à des économies indirectes telles que la diminution du gaspillage alimentaire et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.



ECLER : Programme d'économies d'énergie porté par le Cemafruid en partenariat avec Hydroparts France et soutenu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire





Économie Circulaire,
Logistique Écologique et Responsable



Communiqué de presse

Des partenaires solides et une gouvernance impartiale

Le Cemafruid en partenariat avec Hydroparts France s'appuie sur des partenaires solides pour établir un système de gouvernance indépendant et impartial : Intermarché SCA Pétrole et Dérivés, l'AFF (Association Française du Froid), Transfrigoroute France, l'UNTF, la Compagnie des économies d'énergie, la Fédération Française de la Carrosserie et le salon Solutrans.



Le projet ECLER présenté au SITL du 26 au 28 mars à Paris Porte de Versailles

Le projet **ECLER** sera présenté à la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique (Stand M11) aux principaux acteurs du transport impliqués sur ces enjeux liés à la transition écologique.

Contact presse

Pour plus d'informations sur le programme **ECLER**, consultez la plaquette de présentation : [plaquette-programme-ecler-201903.pdf](#). N'hésitez pas à contacter Vincent Moizan, responsable communication, +33 1 49 84 84 84 – vincent.moizan@cemafruid.fr



ECLER : Programme d'économies d'énergie porté par le Cemafruid en partenariat avec Hydroparts France et soutenu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire



Retour sur le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) et l'appel à projet lancé par le Ministère de la transition Ecologique et Solidaire

Le dispositif des CEE

Le dispositif des CEE repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les "obligés" (électricité, gaz, GPL, chaleur et froid, fioul domestique et carburants pour automobiles). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients et des autres consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Un objectif pluriannuel est défini et réparti entre les opérateurs en fonction de leurs volumes de ventes. En fin de période, ces obligés doivent justifier de l'accomplissement de leurs obligations par la détention d'un montant de CEE équivalent à ces obligations.

Après deux périodes qui ont permis sa montée en puissance (501 TWh cumac sur les années 2006-2014), le dispositif des CEE vient d'achever sa troisième période d'obligation avec un objectif de 700 TWh cumac sur la période 2015-2017.

L'obligation imposée aux vendeurs d'énergie en quatrième période équivaut à 1600 TWhc d'actions classiques sur la période 2018-2020. 100 TWh cumac sont équivalents à la consommation énergétique résidentielle d'un million de Français pendant 15 ans.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie>

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/16140-1_certif-economies-energie_4p_A5_DEF_Web.pdf

Les Programmes d'économie d'énergie

Le Gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie pour réduire ses émissions de CO2 : faire baisser de 17 % la consommation d'énergies de la France d'ici à 2030, et de 40 % celle d'énergies fossiles sur la même période. Pour y parvenir, François de Rugy, Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, soutient 34 nouveaux programmes d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

A l'issue d'un appel à projets lancé en avril 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire a retenu 10 projets d'économies d'énergie le 20 novembre 2018, puis 18 projets le 21 janvier puis 6 derniers projets le 22 février, pour un montant d'investissement total près de 239 millions d'euros sur la période 2018-2020.

Communiqué de presse

Les programmes portent sur :

- L'éducation aux économies d'énergie à l'école : primaire, collège, lycée ;
- La formation des acteurs du secteur bancaire aux enjeux de la rénovation énergétiques ;
- La formation des petites et moyennes entreprises à la réduction de leur consommation d'énergie ;
- Le développement d'innovations techniques visant à améliorer les pratiques de rénovation énergétique et développer de nouveaux outils au service des professionnels ;
- La massification de la rénovation énergétique par diverses expérimentations sur le territoire réunissant des acteurs de tous les corps de métier ;
- La formation et l'accompagnement de la Sécurité sociale, dans sa démarche d'efficacité énergétique de ses bâtiments sur le territoire ;
- La formation des acteurs de la chaîne logistique du froid ainsi que l'optimisation de leurs pratiques
- L'expérimentation de l'utilisation de vélos électriques en substitution de véhicules de livraison à motorisation thermique.;
- Le développement du covoiturage et le développement des pôles d'intermodalité.

Les projets ont été reçus en deux vagues, au 15 juillet et au 1^{er} octobre 2018. Ils ont été sélectionnés en fonction de leur degré de maturité, de leur périmètre et de leur efficacité.

Ces projets sont déployés via le dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE).

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/communiqu%C3%A9-presse-fran%C3%A7ois-rugy-s%C3%A9lectionne-18-nouveaux-programmes-deconomies-denergie-representant>



Communiqué de presse

Plus d'informations sur le groupe Cemafruid-Tecnea

Une vision, des missions et des valeurs claires

Le froid est la garantie de qualité et de sécurité pour l'alimentation, la santé et le bien-être des populations dans le respect de l'environnement. Alors que 40% des produits agricoles alimentaires sont perdus et que 50% des vaccins sont détériorés dans le monde, le défi de pouvoir nourrir et soigner 9 milliards d'hommes en 2050 tout en respectant l'environnement nécessite de maîtriser la chaîne du froid et la réfrigération.

Le Cemafruid est l'expert indépendant du froid. Nous apportons aux professionnels et industriels une expertise indépendante pour le choix, la gestion et le suivi de la chaîne du froid ou des systèmes de climatisation et de réfrigération. Le Cemafruid a pour mission de tester, vérifier, évaluer, qualifier et certifier les équipements et les solutions, de former les hommes et de garantir la conformité réglementaire. Nous contribuons à améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises et réduire leurs risques. Les femmes et hommes du Cemafruid partagent leur savoir-faire, leur expérience et leur expertise avec les mêmes valeurs d'impartialité et d'indépendance, pour répondre aux besoins de nos clients avec réactivité et leur offrir des prestations de qualité dans un esprit d'équipe et d'entreprise

Une expertise forte reconnue internationalement

L'expertise du Cemafruid est internationalement reconnue en particulier dans le domaine de la chaîne du froid. Les experts du Cemafruid occupent des postes clefs dans les organisations techniques et scientifiques françaises, européennes et internationales : Institut International du Froid (IIF), Association Française du Froid (AFF), Comité Transport des Nations Unies (UNECE-WP11), comités de normalisation européens (CEN) et français (AFNOR).

Des laboratoires et des équipes accrédités pour une reconnaissance internationale

Les laboratoires et équipes du groupe Cemafruid (Fresnes (94) et Cestas (33)) sont accrédités par le COFRAC selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17025 pour les essais et étalonnages, NF EN ISO/CEI 17065 pour les activités de Certifications et NF EN ISO/CEI 17020 pour les activités d'Inspection (Portées d'accréditation n° 1-0699, 1-1695, 2-1862, 2-1863, 3-1339, 3-1558, 5-0561 disponibles sur www.cofrac.fr). L'accréditation permet d'instaurer de la confiance dans les évaluations réalisées, car elle représente le dernier niveau de contrôle des activités d'évaluation de la conformité du point de vue de la compétence technique. A ce titre, l'accréditation implique un contrôle périodique par le COFRAC par le biais de ses audits. La filiale italienne Tecnea Italia est également accréditée par ACCREDIA, l'équivalent italien du COFRAC, pour la certification des entreprises d'installation et de maintenance de systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur et la réalisation des examens pour l'obtention de la certification du personnel FGAS. Ces différentes accréditations entrent dans le cadre des objectifs de la politique qualité du groupe Cemafruid-Tecnea qui souhaite garantir à ses clients la qualité de ses prestations.

Communiqué de presse

 <p>L'EXPERT DU FROID</p>											
 <p>ACCRÉDITATIONS N° 1-0699 N° 1-1695</p>		 <p>ACCRÉDITATIONS N° 2-1862 N° 2-1863</p>		 <p>ACCREDITATION N° 3-1558</p>		 <p>ACCREDITATION N° 5-0561</p>		 <p>ACCREDITATION N° 3-1339</p>		 <p>PRD N°206 B</p> <p>PRS N°113 C</p>	
PORTÉES DISPONIBLES SUR WWW.COFRAC.FR.											
NF EN ISO/CEI 17025	NF EN ISO/CEI 17025	NF EN ISO/CEI 17020	NF EN ISO/CEI 17065	NF EN ISO/CEI 17020	NF EN ISO/CEI 17065	NF EN ISO/CEI 17024					
Groupes frigorifiques Meubles frigorifiques de vente Armoires frigorifiques de conservation Emballages isothermes Emballages réfrigérants Engins de transport sous température dirigée Enceintes thermostatique Enregistreurs de température Thermomètres Indicateurs et intégrateurs Temps/température	Enregistreurs de température Thermomètres Chaîne de mesure de température	Métrie Logale – vérification périodique des thermomètres destinés à mesurer la température des denrées périssables	Organisme de certification de produits et de services pour ses activités dans le domaine du transport des denrées périssables (ATP) Organisme de certification de produits et de services pour la délivrance des attestations de capacité à manipuler les fluides frigorifiques	Requalifications périodiques limitées aux équipements frigorifiques sous pression (ESP)	Certification des entreprises d'installation de systèmes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur Certification des entreprises de maintenance ou réparation d'équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur	Delivrance des attestations d'aptitude à manipuler les fluides frigorifiques					
MAI 2018											



Économie Circulaire,
Logistique Écologique et Responsable

Communiqué de presse

Plus d'informations sur HYDROPARTS France

Depuis sa création en 2001, HYDROPARTS France est au service de ses clients notamment dans la fourniture de pièces détachées de hayons élévateurs toutes marques, accessoires et outillage.

Au fil des années, HYDROPARTS France a su développer son expertise autour du hayon élévateur via sa marque DHOLLANDIA Care, qui assure la gestion de flotte de plus de 6.000 véhicules, à travers notamment un réseau de 530 agents partout en France.

En parallèle, DHOLLANDIA Care forme également plus de 700 personnes par an, aux spécificités de montage, maintenance et contrôle de hayons élévateurs.